PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

TOME 6.2
ANNEXES SANITAIRES

COMMUNE D'ALLEMAGNE EN PROVENCE

Dossier arrêté

altereo

Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Allemagn-en-Provence	
Nom du fichier	**Tome VI – Annexes** **6.2 Annexes sanitaires**
Version	Janvier 2021
Rédacteur	Gladys FAUDON
Vérificateur	Benjamin PESQUIER
Approbateur	Benjamin PESQUIER

NOTICE SANITAIRE

Gestion de la ressource en eau 5
Défense incendie 10
Gestion de l'assainissement 11
Gestion des dechets 14

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Etat des lieux

La communauté d'agglomération « DLVA »

La communauté d'agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » (DLVA) regroupe 25 communes. Elle est maître d'ouvrage et gestionnaire du réseau. Les communes membres lui ont transféré leur compétence en matière d'eau potable, dans l'objectif de mettre en commun leurs moyens afin de mener des actions ou d'engager des investissements à moindre coût.

Son rôle et sa régie communautaire

La gestion de la ressource en eau est exploitée, soit en régie communautaire à autonomie financière, soit en délégation de service public (affermage).

La DLVA a en charge la production d'une eau de qualité conforme à la règlementation, l'entretien des réseaux ainsi que les relations avec les usagers, excepté le recouvrement des factures réalisé par le Trésor Public.

Les 25 communes desservies par le service d'adduction en eau potable de la DLVA

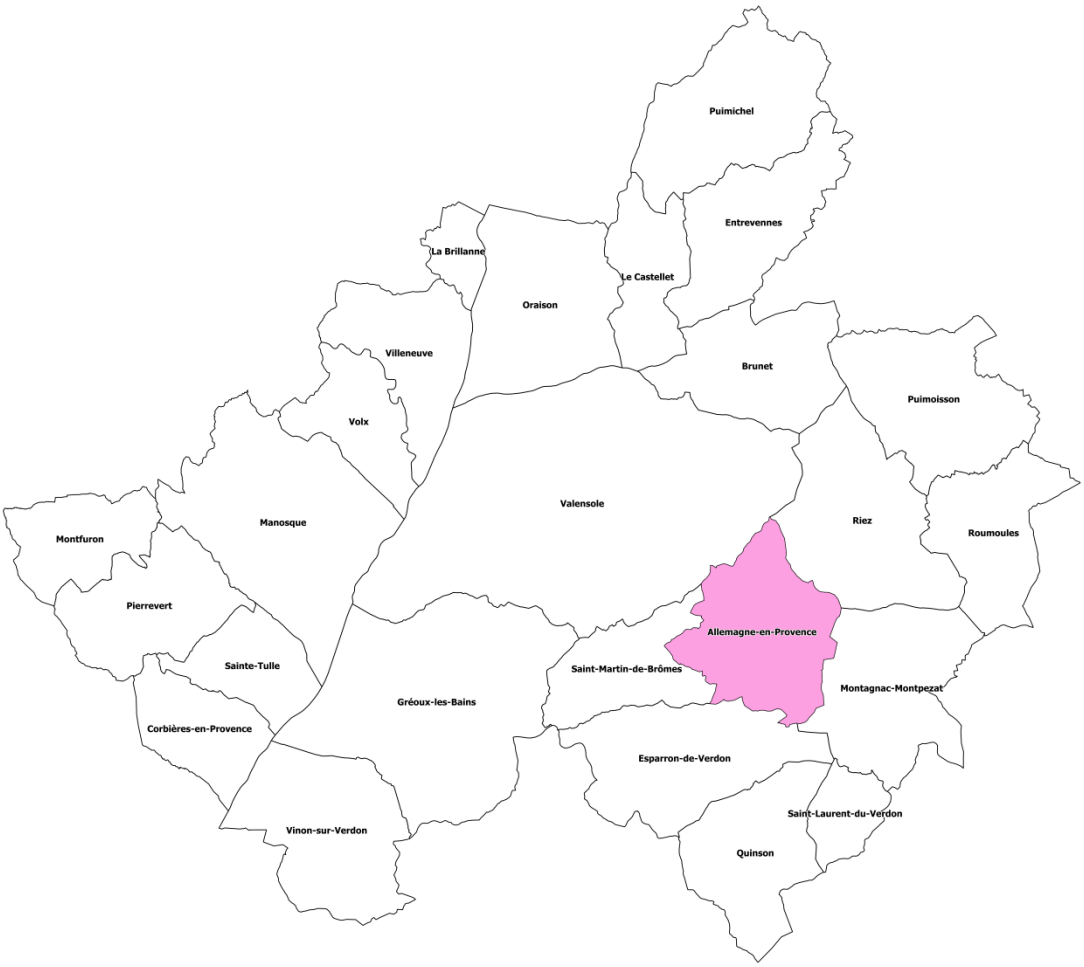

Caractéristiques

La commune d'Allemagne en Provence fait partie de la DLVA et a fait le choix d'assurer son service d'alimentation de l'eau en régie. L'exploitation du service lui est confiée et ses missions sont les suivantes :

- Le prélèvement en eau brute,
- La protection des points de prélèvement, de production et de distribution,
- Le traitement et la potalisation,
- Le transport,
- Le stockage,
- La distribution.

- Description technique

Ressource

Les ressources principales sont issues du canal EDF, de la Nappe de la Durance, du Verdon et d'autres ressources souterraines.

Sites et production

La DLVA possède 30 points de prélèvement permettant la desserte en eau potable sur les 25 communes membres.

Allemagne en Provence	Puits des Moulières
Brunet	Puits de Brunet
Brunet	Forage de la Julienne
Corbières	Puits Corbières
Entrevennes	Forage "des Sources"
Entrevennes	Source "Ajoncs"
Esparron de Verdon	Source Réal
Esparron de Verdon	Source Chauvin
Esparron de Verdon	Source Matheron
Gréoux-Les-Bains	Pigette
Gréoux-Les-Bains	Source "Bouscole"
La Brillanne	Puits "Princesse"
Le Castellet	Source de LAGA
Le Castellet	Forage "Rancure "
Le Castellet	Source "de La Fouent"
Le Castellet	Source "de La Fouent" Bassin 50 m3
Manosque	Prélèvement canal EDF
Manosque	Puits "Durance"
Oraison	Puits de l' Hippodrome
Oraison	Forage de Saint-Pancrace
Puimichel	Forage "Saint Firmin"
Riez	Source de la Colonne
Roumoules	Forage de Riaille
Saint-Martin de Brômes	Source Pontet
Saint-Martin de Brômes	Source Valeine
Sainte-Tulle	Puits les Grenouillères
Villeneuve	Ressource DURANCE
Vinon sur Verdon	Prélèvement EDF canal de Provence
Volx	Ressource DURANCE (Le gravas)
Volx	Ressource LARGUE

Le volume d'eau potable produit à partir des prélèvements et achats d'eaux brutes cités aux paragraphes précédents s'élèvent à 6 104 258 m3 pour l'exercice 2018, en diminution de 0,3% par rapport à 2017.

A Allemagne, le captage permettant l'alimentation de la commune est Puits des Moulières.

Transport et stockage

Une station de pompage permet la distribution de l'eau potable sur la commune. Trois réservoirs permettent de stocker et de distribuer l'eau potable.

Réseau

En 2018, le linéaire du réseau de desserte du service public d'eau potable est de 946 km décomposé de la manière suivante :

- 490 km en régie,
- 456 km en délégation.

Celui d'Allemagne-en-Provence comptait 17,515 km et dessert toutes les zones urbanisées sur le territoire communal.

- Consommation et usagers

Les données suivantes sont issues du compte rendu technique et financier de la DLVA pour l'exercice 2018 : La commune compte 722 habitants dont 396 abonnés eau. Celui du réseau total comptabilisait 34604 abonnés.

Performance du réseau

La qualité de l'eau distribuée par DLVA reste une eau potable de très bonne qualité depuis de nombreuses années et est conforme à la règlementation.

Deux non conformités en microbiologie ont été identifiées, elles concernent une panne momentanée de la chloration à Entrevennes et Esparron de Verdon.

Par ailleurs, sept non conformités en physio-chimie sont réparties en cinq à Corbières, dues à la détection de nombreux pesticides, **un à Allemagne (défaut de la javel utilisée par la chloration ayant provoqué la formation de bromates)** et un à Entrevennes (2,6d).

A Allemagne, le taux de conformité des paramètres biologiques est de 100%, celui des paramètres physio-chimiques est de 90%.

Fonctionnement du réseau

Le réseau de distribution a un rendement de 56,4% en 2018 soit, 24% de plus qu'en 2012, il est inférieur au seuil fixé par le décret du 27 janvier 2012 qui se situe à 65,8 pour la commune d'Allemagne.

Réseau d'eau potable

Prévisions

Les volumes disponibles actuellement sont suffisants pour alimenter les communes du syndicat. Toutefois, les projets d'ouverture à l'urbanisation des nouveaux secteurs, devront être conditionnés à la mise en service de la nouvelle ressource.

Malgré le potentiel de la ressource de DLVA permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de son territoire en matière d'eau potable, l'intercommunalité s'est engagée à mener une réflexion pour la protection de la ressource.

DEFENSE INCENDIE

Etat des lieux

La défense extérieure contre les incendies (DECI) est assurée par un réseau de distribution qui alimente au total 23 points d'eau incendie (PEI). La dernière vérification des hydrants par le SDIS Vaucluse a été réalisée en mai 2019 dans la commune d'Allemagne-en-Provence

Cadre règlementaire

Les textes règlementaires en vigueur sur ce sujet sont :

- Le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;
- Le référentiel national de DECI.

Du point de vue de la performance des hydrants, le principe à retenir est une nouvelle approche de conception de la DECI définie par l'analyse des risques, en les définissant comme suit :

- Risques courants, dans les zones composées majoritairement d'habitations, répartis en :
  - Risques courants faibles pour les hameaux, écarts… ;
  - Risques courants ordinaires pour les agglomérations de densité moyenne ;
  - Risques courants importants pour les agglomérations à forte densité.
- Risques particuliers dans les autres zones (zones d'activités, bâtiments agricoles…).

➔ *Les quantités d'eau de référence et le nombre de points d'eau incendie (PEI) sont ainsi adaptés à l'analyse des risques.*

Valeurs indicatives pour les risques courants :

- Faibles : quantité d'eau et durée adaptée en fonction de la nature du risque à défendre, avec un minimum 30 m^3 utilisables en 1 heure ou instantanément ;
- Ordinaires : à partir de 60 m^3 utilisables en 1 heure ou instantanément et jusqu'à 120 m^3 utilisables en 2 heures ;
- Importants : à partir de 120 m^3 utilisables en 2 heures ou instantanément avec plusieurs sources, au cas par cas.

C'est le schéma communal ou intercommunal de défense extérieure contre l'incendie (article R. 2225-5 et 6 du CGCT) qui va analyser les différents risques présents sur tout le territoire de la commune ou de l'intercommunalité.

Contrôle des hydrants

La commune est couverte par 23 points d'eau incendie (23 poteaux incendie). La vérification des hydrants en mai 2019 a mis en évidence que 8 poteaux présentaient un débit inférieur à la norme requise de 60m^3 pendant 2 heures. 22 des 23 hydrants sont en bon état de fonctionnement malgré la non-conformité de 3 d'entre eux au regard d'un coffre absent ou hors service, ou d'un mur gênant à l'ouverture. Un des hydrants est par ailleurs hors service.

Prévisions

La nouvelle réglementation n'établit plus de seuils de conformité générique sur les débits et/ou les pressions minimum à délivrer et le nombre de points d'eau. Les capacités de mise à disposition doivent être fixée dans un Schéma de DECI qui tiendra compte des évolutions de la répartition de l'urbanisation prévues dans le PLU. Les futures zones d'extension urbaine nécessiteront un développement de ce réseau et l'intégration des contraintes réglementaires associées pour assurer la protection des biens et des personnes face aux risques d'incendies (distance entre chaque hydrant, etc…).

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

Etat des lieux

Délégation de la compétence assainissement

L'exploitation du service d'assainissement est confiée à Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) qui a pour missions :

- La collecte et le transport des eaux usées domestiques et non domestiques,
- Le traitement des eaux usées,
- Le contrôle des raccordements,
- L'élimination des boues produites.

La commune possède un système d'assainissement :

- De type collectif, dans l'unité villageoise et les quartiers périphériques tels que les Moulière, Saint-Véran, à hauteur de 582 habitants desservis en 2018
- De type autonome dans les secteurs. Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensés en 2018 s'élève à 64 installations d'assainissement non collectif (correspondant à 140 habitants).

- Assainissement collectif

Le linéaire de réseau de collecte s'étend comme la longueur des canalisations (hors raccordements) acheminant de manière gravitaire ou sou pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés jusqu'aux stations d'épuration.

Le linéaire du réseau de collecte (hors raccordements) du service public d'assainissement est de 510 kilomètres au 31/12/2018, décomposé en fonction des modes de gestion :

- 305 km en régie,
- 205 km en délégation.

En 2018, le nombre d'abonnements à Allemagne est de 393 contre 404 en 2017 soit une diminution de 2,72% en un an (*source : Rapport annuel 2018 relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif*).

Réseau d'assainissement

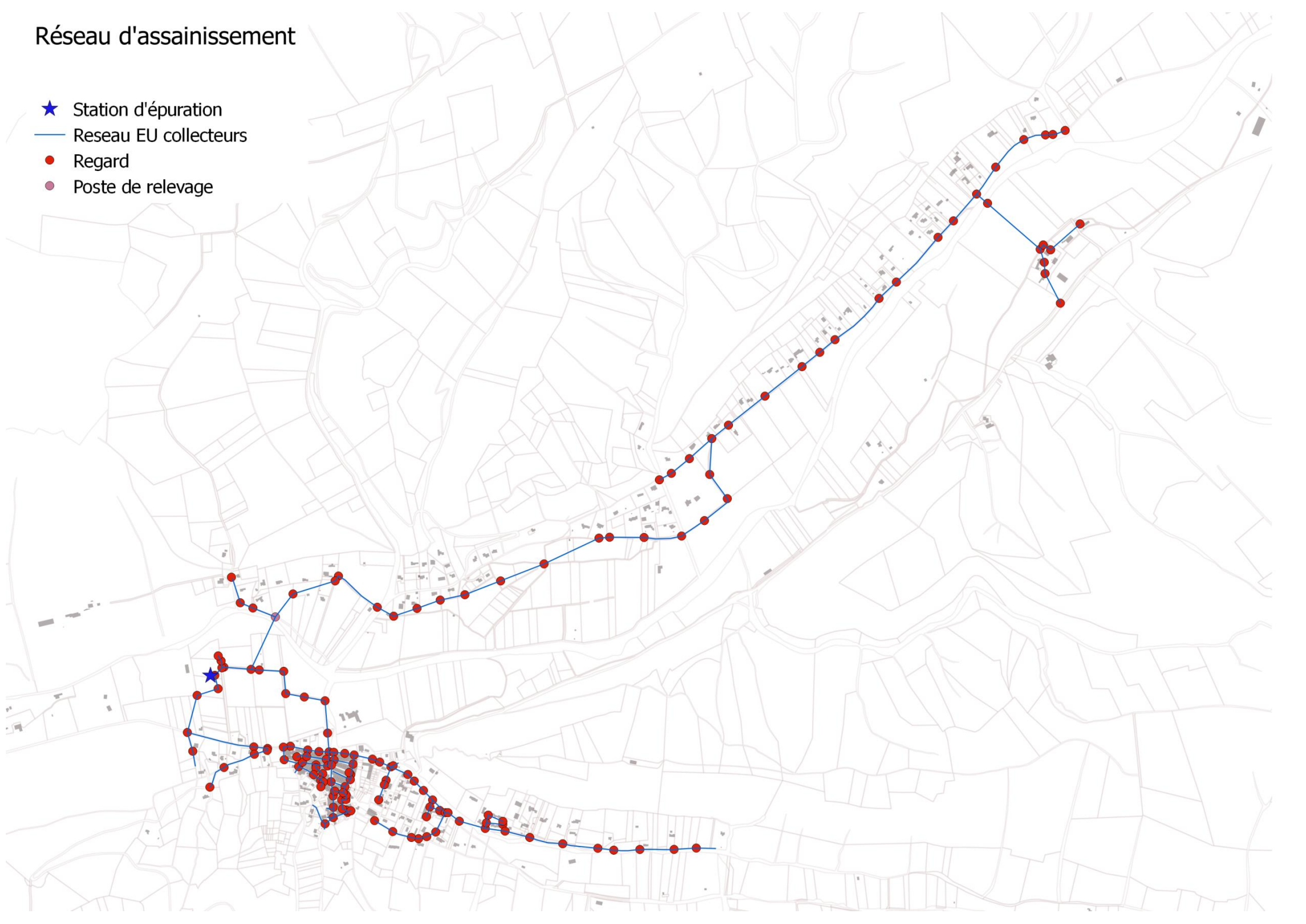

En 2018, la commune d'Allemagne-en-Provence compte au total 64 installations d'assainissement non collectif contre. (*Source : Rapport de 2018 du Prix & Qualité du Service Public – Service de l'Assainissement)*.

Le taux de conformité du réseau d'assainissement non collectif est de 83,3% en 2018 contre 82,4% en 2017, soit une évolution positive.

- La station d'épuration

Une station d'épuration récente a été construite pour remplacer elle mise en service en 1976 qui ne répondait plus aux exigences de performances attendues et disposait d'une capacité trop faible au vue du développement communal. La station d'épuration actuelle a été mise en service en 2015. Elle utilise le procédé de filtres plantés de roseaux.

La station d'épuration a une capacité nominale de 990 équivalents habitants – 213 m3/j. son milieu récepteur est le Colostre.

Prévisions

Projets / Réalisation

Pour l'année 2019, environ 498 contrôles planifiés sont prévus. Principalement des périodiques de bon fonctionnement et d'entretien qui font suite aux diagnostics initiaux réalisés 8 ans auparavant par les précédents services. Ces contrôles devraient s'étaler sur l'ensemble des communes de la DLVA. Sur la commune d'Allemagne-en-Provence, 24 contrôles sont planifiés.

GESTION DES DECHETS

Etat des lieux

La gestion des déchets sur la commune

La gestion des déchets appartient à la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA). La commune compte 60 collecteurs d'ordures ménagères. Comme sur le reste du territoire intercommunal, la fréquence de collecte est de 2 à 3 fois semaine, en fonction des quartiers et de la période de l'année.

	Nombre de conteneurs	Nombre de collectes/semaine	
		Basse saison *D'oct. à mai*	Haute saison *De juin à sept.*
Ordures ménagères VEOLIA	60	C2 *Lundi - vendredi*	C3 *Lundi – mercredi -vendredi*

Le service en charge assure les missions de collecte, de traitement et de valorisation des déchets du territoire intercommunal. Ces missions impliquent :

- Les collectes quotidiennes des déchets ménagers et valorisables et la gestion des contenants associés ;
- Le traitement et la valorisation de ces flux ;
- La gestion des déchèteries du territoire.

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon est équipée de 11 déchèteries. Les déchèteries les plus proches d'Allemagne-en-Provence se trouvent à Riez, Valensole et Esparron-de-Verdon.

La fréquence de collecte est de 2 à 3 fois semaine. Les autres déchets peuvent être emmenés aux 3 points d'apports disponibles sur le territoire communal.

La DLVA met également à la disposition de ses habitants (particuliers) un service de collecte des encombrants. Cette collecte est assurée par la Ressourcerie de Haute Provence une fois par mois.

Une production des ordures ménagères résiduelles en légère hausse sur l'intercommunalité

DLVA a collecté en 2017 près de 23 108,23 tonnes d'ordures ménagères résiduelles soit une augmentation de 0,4% par rapport à 2016, en lien avec l'augmentation de la population.

Une collecte sélective en légère hausse sur l'intercommunalité

Les trois communautés collectent les déchets recyclables (le verre, emballages ménagers recyclables, papier, cartons…). On observe une diminution de 4,57 tonnes par rapport à 2016.

Prévisions

Le PLU prévoit l'augmentation de 67 habitants supplémentaires sur la période 2015-2030, donc une augmentation de la population progressive. La gestion intercommunale de déchets devra prévoir une capacité de stockage et de traitement en conséquence.

La commune est dotée de nombreux conteneurs de tri sélectif dispersés sur le territoire, elle est à même de pouvoir assurer une qualité de la gestion des déchets pour une augmentation de la population.